

La Lettre du Réseau Chevêche lle-de-France

Le Réseau Chevêche Ile-de-France réunit toutes les Associations Ornithologiques ou Naturalistes, les Parcs Naturels Régionaux... qui oeuvrent en faveur de la Chouette Chevêche au niveau de la région.

Le Réseau Chevêche Île-de-France existe depuis 1990. Il permet aux différents acteurs de coordonner leurs actions : pour évaluer les populations locales de Chevêches (inventaires) ; pour étudier la reproduction en nichoirs ; pour assurer le suivi des populations par le baguage ; pour mener diverses actions de conservation de l'espèce et des milieux qui lui sont favorables (élagage de vieux saules, plantation d'arbres fruitiers).

N°15 – Avril 2008

Dominique ROBERT, coordonnateur dom.robert3@wanadoo.fr

Préambule:

Différentes actions sont menées au niveau de la région, pour conserver ou restaurer l'*habitat* de la Chouette Chevêche. C'est le cas notamment avec l'entretien des vergers, la plantation de pommiers ou la taille des saules en têtards. Les différents acteurs du Réseau Chevêche Ile-de-France ont été invités à présenter leurs actions, afin de les faire connaître plus largement des pouvoirs publics, des élus, du monde rural...et tous les partenaires potentiels intervenant dans l'aménagement du territoire.

Cette première présentation est consacrée à la conservation des vieux saules dans le département des Yvelines.



Comme beaucoup d'autres associations ornithologiques en Europe, *le Centre Ornithologique Ile-de-France* s'est engagé activement dans la protection de la Chevêche d'Athena.

Dans l'ouest de la région, *le Groupe Effraie-Chevêche des Yvelines* s'intéresse à la conservation des vieux saules « têtards », dans le cadre d'une action globale de protection de l'espèce.

Le GEC 78 intervient sur un territoire constitué d'une cinquantaine de communes, pour une superficie d'environ 400 km2. Ce territoire, au contact avec la Normandie, a encore conservé son caractère rural, mais la situation de la Chevêche y devient de plus en plus difficile.





Les vieux saules sont des éléments remarquables du paysage et des «arbres-ressources» très importants pour la biodiversité. Faute d'entretien, ils se dégradent et disparaissent des paysages des Yvelines.

Un contexte rural, marqué par l'agriculture intensive...

A l'image de la situation qui sévit sur l'ensemble de la région Ile-de-France, les paysages des Yvelines sont marqués avant tout par l'*agriculture intensive*, tournée vers la production céréalière (blé, orge) et protéagineuse (colza, pois).

Le remembrement est passé déjà depuis une cinquantaine d'années et les paysages se sont uniformisés. Les grandes parcelles agricoles, plus faciles à travailler avec d'énormes engins, ont remplacé souvent les petites unités paysagères, cloisonnées par des talus et des haies. De son côté, l'élevage est devenu rare et beaucoup de prairies ont disparu, les vergers de haute tige n'existent plus.

La biodiversité en général en a souffert. Quant aux Chevêches, elles trouvent de plus en plus difficilement des cavités naturelles en pleine nature.

Aussi, s'installent-elles aujourd'hui le plus souvent dans les *fermes isolées* et à *la périphérie des villages*, où subsistent jardins, petits prés pâturés par des chevaux, espaces interstitiels laissés en friche...

et une urbanisation de type grande banlieue parisienne...

Hélas, **la « ceinture verte » des vieux villages** est grignotée inexorablement par les lotissements : à 50km de Paris, l'*urbanisation* est galopante.

De plus en plus la zone « tampon » autour des village s'amenuise et les constructions neuves se trouvent directement à la porte des champs.

Les milieux d'accueil favorables se réduisent pour la Chevêche.

Conservation de l'habitat.

Impossible de protéger une espèce à long terme, sans agir aussi sur son habitat.

Mais pour une simple association, intervenir sur l'aménagement du territoire est quelque chose de difficile.

Avec nos modestes moyens bénévoles, nous essayons donc de conserver des éléments du paysage qui jouent un rôle clef pour la reproduction de la Chevêche. Suivant les régions de France, les protecteurs de l'espèce portent leurs efforts sur différentes essences d'arbres, qui offrent des cavités: les mûriers, les pommiers, les poiriers, les saules.

Bien que notre secteur rural des Yvelines soit voisin de la Normandie (région à forte tradition de pommiers), les vergers de haute tige ont disparu chez nous.

GEC 78, une action globale de protection de l'espèce

Inventaires.

Pour protéger efficacement, nous avons besoin d'abord de bien connaître.



Nous faisons régulièrement « l'état des lieux » : où en est la population de Chevêche sur le plan quantitatif et comment se répartit-elle ? Quelles sont les communes encore fréquentées ? A quelles distances les unes des autres ?

De la mi-février à fin avril, le GEC 78 procède chaque année à un recensement des populations de Chevêche, par la technique dite de la « repasse ». Bien connue des «chevêchologues», elle consiste à émettre le chant d'un mâle à l'aide d'un magnétophone, afin de provoquer la réponse d'un éventuel mâle résident.

Les résultats 2007 ont permis de localiser et cartographier 140 sites occupés.

Cette connaissance de la répartition des populations locales de Chevêche est ensuite un outil, pour guider l'action de protection et savoir où poser les nichoirs..

Protection de l'espèce.

Elle a commencé de façon active en 1996 et s'exerce par la mise en place *de nichoirs*. Le modèle utilisé est fabriqué à partir de caisses à vin, en s'inspirant des idées du groupe wallon *Noctua*..

L'objectif est bien sûr de restituer des cavités, dont la disparition constitue un facteur majeur, qui compromet la reproduction et le maintien de l'espèce.

Les nichoirs sont posés au plus près de sites où des mâles chanteurs ont été localisés, après avoir pris contact avec les propriétaires concernés. La stratégie de protection est donc clairement de fixer et sauvegarder en priorité la population existante, en espérant qu'à partir d'elle, les jeunes nés en nichoirs iront à la conquête de nouveaux territoires.

- * Nombre de nichoirs installés : 175.
- * Répartis sur **108 sites** différents (nous installons le plus souvent 2 nichoirs sur le même site).
- * En 2007, **28 sites** ont été **occupés** en nichoirs pour la reproduction (23 en 2006).
- * 75 jeunes ont pris leur envol à partir des nichoirs.

Le secteur d'activité du GEC 78 dans le département des Yvelines, pour la protection de l'Effraie et de la Chevêche



Très peu d'agriculteurs fabriquent encore leur cidre à la ferme.

Quant aux consommateurs, ils s'approvisionnent en grande surface, de produits fabriqués à partir d'arbres de *basse tige*, cultivés de manière intensive et qui n'offrent aucune cavité pour la Chevêche.

Seuls subsistent encore quelques poiriers et pommiers isolés, arbres en sursis, dévorés par le gui, et que la tempête de décembre 1999 s'est chargée de briser ou terrasser, par centaines dans les Yvelines.

Les enjeux de conservation des vieux fruitiers nous ont paru trop difficiles pour nos seuls moyens associatifs, d'autant que notre secteur rural des Yvelines ne se situe pas dans le périmètre d'un Parc Naturel Régional par exemple et qu'un partenariat avec un organisme de ce genre n'était pas envisageable.

Nous avons donc opté dans notre région pour la conservation des saules têtards, ces vénérables monuments de la nature, que l'on trouve encore le long de certains cours d'eau du bassin versant de la Seine (Vallées de la Vesgre surtout, de la Vaucouleurs et de la Mauldre dans une moindre mesure).



Dans les Yvelines, les vieux saules ne subsistent le plus souvent que là où se maintiennent des îlots d'élevage et en terrains inondables, le long de rus et cours d'eau.

Ce sont ces derniers saules que nous nous efforçons aujourd'hui de conserver.

On sait que ces arbres vieillissants sont une providence **pour la Chevêche et la biodiversité associée**, en raison des cavités multiples qu'ils offrent.

Mais il convient de revenir en arrière, car cette idée de pouvoir agir sur l'habitat de la Chevêche, nous a été communiquée en Belgique, une certaine année 1999. La tempête de Décembre 1999 a brutalement accéléré la disparition de nombreux arbres fruitiers, pommiers et poiriers de haute tige, depuis longtemps déjà laissés à l'abandon.



Pommiers couchés...



ou éclatés...



Poirier foudroyé...



... tous finiront à la tronçonneuse, comme ce poirier vénérable, aux cavités généreuses, qui a dû voir passer des générations de chouettes chevêches.

Nous avons été subjugués, disons le sincèrement, lors d'une rencontre européenne des «chevêchologues» à Fleurus, en novembre 1999.

Nous avons découvert comment ces «fous-géniaux», du groupe wallon Noctua, s'étaient lancés dans la bataille des saules. Comment ils articulaient à la fois la protection de l'espèce (par la pose de centaines de nichoirs) et la « gestion » du milieu, en se retroussant les manches.

Très impressionnés, jamais nous n'aurions cru alors ces « gestions » à la mesure de nos petits moyens associatifs.

C'est l'événement météorologique majeur, survenu un mois et demi plus tard, avec la tempête de fin décembre 1999, qui a été l'élément psychologique déclencheur!

Des centaines de vieux fruitiers, on l'a dit, ont été brisés comme des allumettes, mais les saules également n'ont pas été épargnés.



vieux saules brisés et terrassés par la tempête de 1999...

Ces arbres poussent très vite, de l'ordre de 1,50m par an, le bois est tendre et cassant.

Les vieux saules têtards, non entretenus depuis 30 ou 40 ans, sont déséquilibrés. Le poids est énorme en tête de l'arbre, et la prise au vent les rend très vulnérables.



Faute d'entretien, ces vieux saules ont été fracassés par le vent

Non seulement les branches se brisent, mais elles arrachent une partie du tronc et créent des blessures, qui entraînent un vieillissement accéléré de ces respectables, mais fragiles, monuments de la nature.



Voilà de la casse comme il en arrive chaque hiver. En se brisant, la branche cause une blessure importante en arrachant un morceau de la tête. L'eau s'y infiltre et les champignons s'y développent.



Une grosse branche qui tombe et le tronc est en train de se fendre

Janvier 2000, le spectacle dans les Yvelines est désolant pour les protecteurs de la Chevêche.

Impossible d'être les témoins passifs de cette désolation, sans tenter quelque chose.

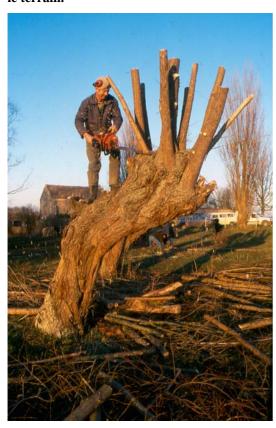
Heureusement pour le moral, nous avions l'exemple du groupe Noctua présent à l'esprit : nous avons donc retroussé nos manches à notre tour (bien que beaucoup plus modestement).

Nous avons décidé d'agir, tronçonneuses en mains.

Depuis janvier 2000, nous organisons chaque hiver 3 ou 4 chantiers-nature, consacrés à l'élagage des vieux saules têtards, avec l'objectif prioritaire de les soulager du poids de leurs branches, avant que celles-ci ne fassent éclater des troncs très fragilisés.

Depuis cette date, 32 journées ont été consacrées à la conservation de l'habitat de la Chevêche, un peu plus d'une centaine de vieux saules ont été entretenus et quelques centaines de boutures plantées en terrain humide.

En janvier 2000, nous n'étions ni des spécialistes de la tronçonneuse, ni de la taille en têtard. Nous avons donc pris conseil auprès d'un sylviculteur, qui est venu faire « des travaux pratiques » avec nous sur le terrain.



La coupe en 2 temps (démontrée par notre compagnon sylviculteur), en laissant tout d'abord 1 m de branche au-dessus du tronc...

Nous avons ainsi appris qu'il convenait de faire une entaille en biseau, du côté où nous voulions orienter la chute de la branche, en tenant compte de son inclinaison bien sûr, mais aussi de la poussée du vent.

Nous avons observé comment il convenait de pratiquer une coupe en 2 temps :

- * en laissant un « moignon » d'un mètre environ (pour éviter d'abîmer la tête de l'arbre),
- * en reprenant ensuite la coupe du morceau restant, au ras de la couronne.



... puis en reprenant la taille près de la couronne

Le « têtard », arbre de l'activité paysanne

Dans l'économie agraire traditionnelle, mariant à la fois élevage et polyculture, la place de l'arbre têtard faisait partie du système de production.

L'arbre « têtard » est celui à qui on a « coupé la tête ».

En fait, il a été élagué, émondé...de façon régulière et répétée, tous les 8 à 10 ans, pour récolter ses branches.

Plutôt que de se développer en hauteur, l'arbre acquiert au fil des ans un gros tronc, marqué par des bourrelets cicatriciels importants et successifs au niveau de la tête.

Plusieurs essences supportent la taille en têtard et selon les régions, les chênes, les frênes, les charmes et bien sûr les saules sont utilisés dans l'économie rurale.

Les branches récoltées servent en priorité de bois de chauffage domestique, mais peuvent connaître d'autres applications, sous forme de fagots, pour chauffer des fours à pain ou à briques... dans le cas du saule, les branches replantées en rives et entrelacées servent de *fascines*, pour consolider les berges de rivières, ou peuvent être encore utilisées en vannerie...

Durant des siècles, ces arbres ont marqué et embelli les paysages de leurs formes particulières. La périodicité des coupes, la répartition entre propriétaire et fermier du bois récolté était inscrite dans le bail de fermage.

Les bouleversements opérés dans l'économie rurale, la mécanisation et mise en place d'une agriculture industrielle à partir des années 50, l'abandon de l'élevage dans certaines régions, ont entraîné l'abattage pur et simple d'un grand nombre d'entre eux et l'abandon quasigénéral de leur entretien et de la taille en têtard.

Au ras de la tête, ou en laissant des morceaux de 20 à 25cm, afin de faciliter la reprise des rejets.



Taille en laissant 20 à 25cm au-dessus de la couronne

Nous avons pratiqué les deux.

Et constaté que les saules dans (presque) tous les cas repartent vigoureusement. Sur plus d'une centaine d'arbres taillés, 1 est mort et 4 ou 5, déjà très dégradés, n'ont pas produit autant de rejets que nous l'espérions.



Reprise de la taille en têtard, de saules déjà fortement dégradés, notamment les 2 de droite.

Le propriétaire nous avait fait savoir que ces arbres ne présentaient plus d'intérêt, les branches tombant chaque année le gênaient et étaient dangereuses. Faute d'entretien (bénévole) de notre part, ils auraient été abattus.



Le bois coupé est toujours laissé à la disposition du propriétaire.

Le saule « têtard » un refuge pour la biodiversité

La taille des branches, au niveau du tronc et de la tête, amène l'arbre à réagir, par la fabrication d'un bourrelet de fibres de bois autour des points de coupe. Cette réponse est d'autant plus vigoureuse que l'arbre est jeune. Au fil des ans et des coupes répétées, se créent des zones de décomposition du bois diversement réparties, de petites dépressions d'eau stagnante, des décollements d'écorces et progressivement la formation de microhabitats, qui mêlent à la fois boursouflures et cavités.

Les saules étêtés deviennent rapidement le refuge d'une micro-faune associée, de plus en plus riche et importante suivant le développement des cavités

Une multitude d'invertébrés s'y installent, mouches, papillons, coléoptères *saproxyliques* en particulier, qui trouvent dans le bois pourrissant et le terreau des cavités, un milieu indispensable au développement de leur larve. Un grand nombre de ces insectes sont protégés, certains à l'échelle européenne comme le Pique-prune.

Beaucoup d'oiseaux cavernicoles profitent des ressources que leur offrent les multiples trous des vieux saules, depuis les mésanges, le Rouge-queue à front blanc, le Torcol fourmilier, jusqu'à la Chouette chevêche...

Quant aux mammifères, ils ne sont pas en reste, certaines chauves-souris arboricoles se logent à l'intérieur des troncs creux et dans les prairies, les lièvres aiment gîter au milieu du réseau de racines affleurantes et aériennes, offrant une couche protectrice.



Le pique-prune Photo Pierre Zagatti



Les fins de chantier d'élagage laissent apparaître des arbres dénudés, jamais très agréables à voir. Heureusement, la métamorphose va s'opérer rapidement, au cours des mois et des années suivantes, à raison de 120 à 150cm de pousse par an, selon l'âge de l'arbre et la qualité du terrain.



Il a été possible sur ce chantier d'élaguer 2 spécimens au cours d'une journée, à un groupe de 8 volontaires. Les deux arbres restants seront taillés l'année suivante.

Taille au mois de février...



...et reprise de la végétation dès le printemps suivant.

Notre expérience de la taille en têtard n'est pas très ancienne, il y a une part d'empirisme dans nos interventions et à chaque fois un questionnement sur le stress occasionné à ces vieux arbres, qui n'ont plus été entretenus depuis 30 ou 40 ans.

Néanmoins, nous avons déjà vu suffisamment de vieux saules se dégrader et dépérir, pour savoir que faute d'entretien, les troncs se fendent et ces arbres sont voués à une disparition accélérée.

Nos interventions s'apparentent à de la « chirurgie d'urgence », pour éviter le pire et tenter de prolonger la vie de ces vieux spécimens.

Quelques exemples de reprise de la végétation et du développement des branches après taille en têtard.



Coupe en hiver 2005-2006, les saules à l'arrière plan ont été taillés l'année précédente



Hiver 2007-2008, au premier plan 2 ans de reprise, et 3 ans pour les saules en arrière



La « boule à zéro » en février 2005



Le développement des branches 3 années plus tard.

Restauration de l'habitat

Mais c'est l'avenir qui est sans doute le plus inquiétant, car personne ne plante plus de saules depuis des dizaines d'années. Il va manquer une génération intermédiaire : beaucoup de vieux saules auront disparu, avant que les jeunes d'aujourd'hui n'offrent des cavités.

Avec nos petits moyens associatifs, nous replantons aussi des boutures,

La coupe d'entretien permet simultanément de récolter des *plançons* et de préparer une 2^{ème} opération *de replantation*, directement à partir des branches qui viennent d'être coupées.

On sélectionne pour ce faire des tronçons de branches, aussi droits que possibles, d'environ 2,50m de long et de 5 à 7cm de diamètre. La partie proximale, la plus grosse, est épointée. La bouture est prête.

Pour l'enfoncer profondément en terre, d'au moins 80cm, un avant-trou est indispensable.

Nous avons commencé à la barre à mine en janvier 2000... et vite compris notre douleur!

L'utilisation d'une *tarière à moteur* s'est révélée profitable, pour réussir à planter un nombre raisonnable de spécimens, 20 à 30 par 1/2 journée, selon la nature du sol et les conditions d'accès.



Plantation à l'aide d'une (grosse) tarière à moteur de location.

La bouture est donc profondément enfoncée en terrain humide et bien en contact avec la terre, en arrosant et en tassant tout autour avec un bâton.

Une subvention de la part de la Fondation NATURE et Découvertes d'un côté et des vêtements de sport PATAGONIA de l'autre, nous ont permis d'acquérir 2 tronçonneuses et une tarière à moteur.



Démarrage de la bouture, dès le premier été. C'est « magique ». Toutefois, à ce stade, le succès peut encore être trompeur, en cas de sécheresse prolongée.

Le plançon, une fois en terre, dépasse alors de 1,80m à 2m. Le choix d'une telle hauteur permet d'avoir d'emblée dans le paysage l'amorce d'un jeune arbre. Et la nature fait le reste...



bouture plantée le long d'une rivière et protégée à l'aide d'un manchon de grillage, contre les dents des ragondins, rats musqués et autres lapins.

La reprise a quelque chose d'extraordinaire : revenir en milieu d'été et constater le démarrage des rameaux est à la fois surprenant et enthousiasmant. L'espèce de « bout de bois » dénudé, laissé sur le chantier en hiver, s'est métamorphosé en un jeune arbre plein de promesses.

Le taux de reprise est très satisfaisant, de l'ordre de 80%, pour peu que ces boutures soient plantées en zone humide.

Le taux d'échec est lié à une période estivale particulièrement chaude et sèche, avant que le plançon n'ait eu le temps de produire des racines.

Education à la nature

Aussi souvent que possible, nous associons l'école élémentaire du village ou les classes de 6^{ème} d'un collège... à la plantation de nouveaux arbres.

C'est l'occasion de faire mieux connaître les difficultés rencontrées par la Chevêche et de laisser des souvenirs durables dans les têtes, suite à cette action concrète de terrain.

L'idée que dans 50 ans !! et sans doute un peu plus ! ils verront peut-être des Chevêches dans les saules qu'ils ont eux-mêmes plantés, les laissent un peu rêveurs. C'est loin, 50 ans !

Souhaitons à la «Petite chouette des saules», de trouver encore longtemps des cavités naturelles, dans ces arbres têtards remarquables.

Pour le GEC 78, Dominique ROBERT

Contact:

Centre Ornithologique Ile-de-France

tel: 01 48 60 13 00 E-mail: corif@corif.net Site internet: www.corif.net

A consulter:

Un colloque européen, tout à fait intéressant et important sur les arbres têtards, s'est tenu en 2007 au lycée agricole de Vendôme (41), dont on peut se procurer les actes, 173p. :

« Les trognes en Europe,

rencontres autour des arbres têtards et d'émonde »

Maison botanique

Rue des écoles 41370 Boursay

Tel: 02.54.80.92.01

Site : www.maisonbotanique.com
contact@maisonbotanique.com

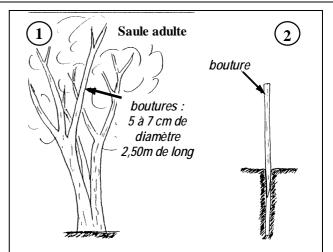
Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande a édité une petite brochure remarquable dont on peut se procurer gratuitement une version pdf, 16p. :

« Les arbres têtards, intérêt, rôle et guide d'entretien »

Site : www.pnr-seine-normande.com
E-mail: contact@pnr-seine-normande.com

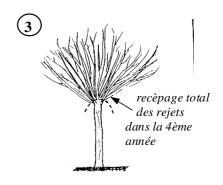
Salix nigra? Reconnaissez-vous la variété ci-contre? Certains propriétaires ruraux sont des magiciens de la sylviculture, et vous fabriquent rapidement une espèce nouvelle, moyennant quelques fagots de bois secs et quelques pneus éventuellement en complément.

Si les saules vieillissent mal, faute d'entretien, parfois leur mort est jugée encore trop lente! Alors pour gagner quelques mètres carrés de terre agricole, pour que les gros engins circulent plus facilement, le feu est appelé à la rescousse pour assassiner ces ancêtres.



3- Dans les 3 premières années, éliminer les rejets le long du tronc, pour ne laisser que ceux en tête. Puis procéder à un recèpage total tous les 3 ou 4 ans.

Après 10 ans, espacer les recèpages de 7 à 8 ans environ. Les branches coupées pourront servir à la création de nouveaux saules têtards.



Sources: Conseil Général du Bas-Rhin



Un article à paraître en juin 2008 sur le thème des saules, dans l'Homme et l'Oiseau, la revue de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux